

### Modalités pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées comprendront des cours, études de cas, et tables rondes avec débat entre intervenants et auditeurs.

### Intervenants :

L'enseignement est dispensé par des professionnels des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des libéraux, des professionnels mutualistes, des responsables d'associations ainsi que des universitaires.

avec le soutien de :



---

### Informations pédagogiques :

**Dr Pierre Micheletti**

[pierre.micheletti99@gmail.com](mailto:pierre.micheletti99@gmail.com)

---

### Inscription administrative et retrait des dossiers :

Faculté de médecine – Scolarité 3<sup>ème</sup> cycle

38706 La Tronche Cedex

[charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr)

Tél : 04.76.63.71.20

---

### Formation Continue :

Faculté de Médecine – Antenne Formation Continue Santé

Domaine de la Merci

38706 La Tronche cedex

---

### Coordination pédagogique :

**Dr Pierre Micheletti**

---

### Lieu de la formation :

Faculté de médecine de Grenoble

Domaine de la Merci

38706 La Tronche Cedex

---

### Frais de formation (2023) :

Formation continue : 1590 €

Formation initiale : 800 € + 57 €

Droits de scolarité inclus

## FACULTE DE MEDECINE DE GRENOBLE



## DIPLOME UNIVERSITAIRE Santé Solidarité Précarité Année 2024

**Antenne FORMATION CONTINUE SANTE**  
Facultés de Médecine et Pharmacie  
Domaine de la Merci 38706 LA TRONCHE Cedex

Tél. 04.76.63.71.20

Email : [charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr)

## Diplôme Universitaire Santé Solidarité Précarité

La Faculté de Médecine de Grenoble Avec la participation de Médecins du Monde et du service de Santé publique de la ville de Grenoble

Proposent une formation sur 1 an sous forme de 6 modules de formation (total : 88 heures)

Nombre de participants : minimum 10, maximum 25.

### Objectif :

Mettre à la disposition des participants un enseignement permettant l'acquisition de compétences pour la prise en charge des problèmes de santé des populations précaires.

### Public :

- Les docteurs en médecine, en odontologie et en pharmacie, les sages-femmes
- Les internes en médecine, en odontologie et en pharmacie à partir de la 1ère année d'internat
- Les résidents de médecine générale à partir de la 1ère année
- Les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine à titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays
- Les professionnels intervenants sur les questions de santé des populations précaires :
- Personnels infirmiers et cadres hospitaliers
- Assistants de services sociaux, cadres administratifs, psychologues.

Cet enseignement est aussi ouvert aux professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat, aux professionnels libéraux, au secteur mutualiste et aux membres d'associations, sous réserve de l'acceptation des demandes d'inscription par le responsable pédagogique.

## Programme

### Module 1 : 11 - 12 Janvier 2024

Introduction à la Santé Publique : concepts et cadre réglementaire des dispositifs de lutte contre la précarité.

### Module 2 : 8- 9 Février 2024

Les vulnérabilités particulières de populations ou d'âges spécifiques.

### Module 3 : 14- 15 Mars 2024

Une approche spatiale des questions de santé. L'errance, la migration et le mal logement comme cofacteurs de la précarité.

### Module 4 : 4- 5 Avril 2024

Pathologies et situations spécifiques de vulnérabilité

### Module 5 : 16- 17 Mai 2024

Innover pour répondre aux enjeux

### Module 6 : 6 - 7 Juin 2024

La nécessaire convergence des acteurs et des institutions : partenariats, réseaux et complémentarité des compétences

## Demande de dossier de candidature

Je souhaite recevoir un dossier de candidature.

Nom

Prénom

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Tél :

Mobile :

Adresse E-mail :

Activité professionnelle :

Fonction :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Ville :

Tél.

Fax :

Adresse E-mail

Retourner cette demande à :

Faculté de Médecine  
Scolarité 3ème cycle  
38 706 LA TRONCHE cedex  
[charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr)  
Tel : 04 76 63 71 20